

Si l'actualité judiciaire a été particulièrement dense ces dernières semaines, n'allez pas croire, pour autant, que l'activité du refuge s'est mise entre parenthèses ! Il n'en est bien sûr rien et, rarement les prises en charge auront connu une telle intensité (*voir détail en bas de page 4*) ! Assurément, la place manquerait pour évoquer individuellement chaque cas... Voici donc quelques exemples sélectionnés dans le lot des nouveaux venus.

Tombolas... toujours et encore ! Malgré son interdiction, voilà une pratique qui semble avoir bien du mal à être abandonnée : chaque année, en effet, nous sommes confrontés aux conséquences de ces loteries et autres tombolas où, certains lots, s'avèrent être des animaux vivants ! L'usage –*nous le répétons*– est parfaitement répréhensible et, chaque fois que nous en avons l'occasion, nous ne manquons pas de rappeler la législation aux organisateurs « distraits ». En attendant, c'est encore un petit cochon –dit « *noir d'Amérique* »– qui nous a été aimablement confié, « gagné » lors d'une banale fête dans les environs de Nancy. La petite bête est assurément « craquante » mais, combien d'animaux se retrouvent ainsi dans un environnement totalement inadapté et connaissent une fin souvent tragique autant par méconnaissance que par bêtise pure ! A dénoncer sans complaisance...



Obligada est une jument d'environ 5 ans, née en Belgique chez un marchand de bestiaux, et naturellement destinée à la boucherie : en attendant, elle croupissait dans un hangar boueux en compagnie d'une trentaine de congénères... Sauvée par l'**association Alerte (Ile de France)** –*qui, en partenariat avec des associations belges a pu sortir plusieurs chevaux de cet enfer*– la jument est finalement arrivée chez nous car aucune structure ne voulait d'elle : bien que n'ayant connu que peu de caresses dans sa misérable existence, elle n'en est pas moins très douce ! Considérablement amaigrie à son arrivée en Alsace, elle a rapidement repris des kilos ainsi qu'une évidente joie de vivre. Son dos, par contre, est dans un triste état : des soins réguliers et attentifs devraient cependant y remédier progressivement... En attendant, **Obligada** a été promue « dame de compagnie », rôle que, du reste, elle assure avec beaucoup de sérieux dans sa nouvelle famille !

D'autres chevaux et plusieurs poneys au vécu souvent lourd, ont également été accueillis ces dernières semaines : ainsi **Isabelle**, gentille petite ponette, a non seulement passé une grande partie de sa vie dans un véritable cloaque mais, de surcroît, a été saillie par un cheval ! Si, pour l'heure, son état ne semble pas préoccupant, nous avons toutefois quelque appréhension pour l'éventuelle mise bas... **Suzy**, autre ponette, vivait dans un état de relatif abandon à Metzeresche (Moselle) : une voisine a finalement réussi à convaincre le propriétaire de lui céder l'animal afin de nous le remettre et de lui assurer une retraite paisible ! **Ocki-Docki**, petite shetland d'environ 3 ou 4 ans, a été quant à elle, victime des différends conflictuels d'un jeune couple : afin d'infliger un « châtiment exemplaire » à sa compagne qui le délaissait régulièrement, le jeune homme avait décidé de se débarrasser de la ponette qui l'encombraient considérablement... Lorsqu'il amena l'animal au refuge, il espérait non seulement se délester du fardeau mais, de surcroît, repartir avec un gros chèque ! Il fut considérablement marri d'obtenir l'un et pas l'autre et, lorsqu'il lui vint l'idée de finalement la céder à un quelconque boucher, il fallut lui expliciter largement que, puisque **Ocki-Docki** était dépourvue d'identification, elle ne pouvait légalement passer dans le système... Finalement, l'individu fermement décidé à ne pas ramener la ponette dans son garage –*c'est en effet là qu'elle semblait vivre* !– il la céda à l'association non sans maugréer ! Ouf, la petite shetland était sauvée...



Suite à diverses plaintes, le refuge a, par ailleurs, dû intervenir à Cosswiller (67) dans le cadre de moutons laissés –*une fois de plus*– sans eau ni nourriture ! Le propriétaire à qui nous avons déjà adressé plusieurs courriers de mise en demeure pour des actes antérieurs, faisait littéralement « le mort » ! La situation étant cette fois très critique et l'individu ne daignant pas se manifester, nous avons fait constater les faits par la Gendarmerie et informé le parquet de la nécessité d'une intervention rapide : la décision fut instantanée, les bêtes –**8 brebis et 4 agneaux quasi nouveaux-nés**– étaient sans délai confiés au refuge par mesure conservatoire !

Inutile de préciser que, dès que les animaux furent à l'abri dans l'un de nos box, plainte fut déposée contre l'indélicat propriétaire. A suivre donc...

Dans le genre « mauvais départ dans la vie », la petite **Clochette** a, de toute évidence, tiré le gros lot ! Cheveau né au refuge fin janvier, il fut victime de ce qui est communément appelé « un accident de naissance », conséquence très probable de reproductions consanguines répétées ! En tout état de cause, la mise bas fut laborieuse et la petite **Clochette** se révéla estropiée : de fait, sa mère, rejeta l'infortunée qu'il fallut élever au biberon ! Âgée d'à peine quelques jours, il fallut procéder à l'amputation de la patte malade tant le risque de gangrène était important : l'opération s'est bien déroulée grâce, une fois de plus, au savoir-faire et au sens de l'improvisation dans l'urgence de notre équipe de vétérinaires !